



RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00011

Numéro SIREN : 808 810 121

Nom ou dénomination : A.B. AUTOS

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2017 sous le numéro de dépôt 4569

Exercice ouvert le : 01/01/2016	Régime "simplifié d'imposition" ☒ X	Si option pour le régime optionnel de
et clos le : 31/12/2016	Déclaration de résultat d'ensemble du groupe ☐ ou "réel normal" ☐	taxation au tonnage ☐
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays N°2258-SD (article 223-I- 1 quinquies C du CGI) ☐		
Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐		
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation ci-dessous		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation de la société :		Adresse du siège social
SAS AB AUTOS 149 AV JEAN JAURES 59174 LA SENTINELLE		
N° Siret	80881012100000	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :
REGIME FISCAL DES GROUPES		
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :		
Dénomination :	N° Siret :	
Adresse :		
B ACTIVITE		
Activités exercées (souligner l'activité principale) :	ACHAT VENTE ET DEPOT VEHIC OCCAS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)		
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	DEFICIT (Report de la ligne 0
	Bénéfice imposable au taux de 15 % et/ou 28%	XO DU 2058A ou 372 du 2033B)
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets	
PVLT imposables au taux de 15%		au taux de 15 % (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)
PVLT imposables	Autres plus-values imposables	Plus-values à LT imposables
à 19 %	à 19 %	à 0% (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas) .		
Ent. nouv. art. 44 sexies ☐	Jeunes entre. innovantes ☐	Zone franche urbaine ☐
Ent. nouv. art. 44 septies ☐	Pôle de compétitivité ☐	Zone franche d'activité ☐
Sociétés d'invest. immo. cotées ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐	PME innovantes ☐
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)		Plus values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :		
productif, art. 244 quater W ☐ du logement social, art. 244 quater X ☐		
D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)		
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt		
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outer-Mer, un crédit d'impôt		
représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.		Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)		
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %		
Nom, adresse, téléphone, télécopie :		
- du comptable * :	FIDUCIAL EXPERTISE	
Téléphone : 03.27.33.14.96	1 RUE LOUIS DUVANT	VALPARK ROUVIGNIES CEDEX
	59328 VALENCIENNES	
- du conseil * :		
Téléphone :		
- du C.G.A. :		
n° agrément CGA		
Visa :	CGA/AGA	Viseur conventionné
	A LA SENTINELLE	le 20/04/2017
	Nom du déclarant : M AZOUNKD FAYCAL	
	Qualité du déclarant : PRESIDENT	

IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2017

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS								
et date de clôture de l'exercice: 31/12/2016								
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales	- Payées par la société elle-même.					(a)	
	payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par étab. chargé du serv des titres					(b)	
2	Mt des distribut° correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaires(s) (2)						(c)	
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées						(d)	
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a),						(e)	
	(b), (c) ou (d) ci dessus. (3)						(f)	
	(A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))						(g)	
							(h)	
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						(i)	
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						(j)	
7	Montant des revenus répartis (5)						Total (a) à (h)	
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants		SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
		Nombre de parts appartenant à chq. associé	année du versement	Montant des sommes versées				
				Traitements, émoluments, indemnités.	Frais de représentation, de mission et de déplac.		Frais professionnels autres que (5) et (6).	
					Ind. forfaitaires	Remboursements	Ind. forfaitaires	Remboursements
		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
H DIVERS								
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)								
Adresses des autres établissements								
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2017

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS					Néant		
Adresse de l'entreprise : 149 AV JEAN JAURES 59174 LA SENTINELLE							
Numéro SIRET* : 80881012100000							
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12					Durée de l'exercice précédent* : 12		
					Ex. N-1 clos le : 31/12/2015		
					Exercice N, clos le : 31/12/2016		
ACTIF			Brut 1		Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*		010		012		
M	Incorporelles - Autres*		014		016		
M	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040	16	042	16	16
Total I (5)			044	16	048	16	16
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*		050		052		
I	- Marchandises*		060	22 850	062	22 850	19 550
R	Avances et acomptes versés sur cdes		064		066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*		068	4 890	070	4 890	
U	(2) - Autres* (3)		072	294	074	294	270
L	Valeurs mobilières de placement		080		082		
A	Disponibilités		084	1 158	086	1 158	690
N	Charges constatées d'avance*		092		094		
T	Total II		096	29 192	098	29 192	20 510
Total général (I + II)			110	29 208	112	29 208	20 526

PASSIF				Ex. N Net 1		Ex. N-1 Net 2	
K	Capital social ou individuel*			120	5 000	5 000	
	Ecart de réévaluation			124			
P	Réserve légale			126			
R	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)			132			
P	Report à nouveau			134	-3 456		
R	Résultat de l'exercice			136	639	-3 456	
E	Provisions réglementées			140			
S	Total I			142	2 183	1 544	
Provisions pour risques et charges Total II				154			
D	Emprunts et dettes assimilées (4)			156			
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)			164			
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)			166	1 784	1 686	
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 23 978)			172	25 242	17 296	
E	Produits constatés d'avance			174			
S	Total III			176	27 025	18 982	
Total général (I + II + III)				180	29 208	20 526	
R	(1)	Dont immobilisations financières	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
E		à moins d'un an					
N	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût revient des immos acquises	182	
V					ou créées au cours de l'exercice*		
I	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise :		SAS AB AUTOS		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				31/12/2016		31/12/2015	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	224 171		132 709
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	311		
D	Production stockée* (variat* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	1		11
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	224 483		132 720
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	198 236		127 948
H	Variation de stock (marchandises)*			236	-3 300		-19 550
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238			
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240			
	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	27 207		27 518
E	- mobilier						
	- Immobilier						
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	245	244	245		
	Rémunérations du personnel*			250			
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
X	Dotations aux amortissements*			254			
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262	0		2
	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	222 388		135 916
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	2 095		-3 196
	Produits financiers	(III)		280			
D	Produits exceptionnels	(IV)		290			
I	Charges financières	(V)		294			
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300	1 456		260
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 o		347				
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.3		348				
S	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	639		-3 456
B - RESULTAT FISCAL				312	639	314	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	656		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
	Part de loyers dispensés de réintégration		249				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986				997	
	Zone franche urbaine (44 octies et 44 a)	987				342	
	Zone de revitalisation rurales (44 quinquies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser	991					
	Pôle de compétitivité hors CICE	990					
	Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981					
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989					
	Dont : ZFA (44 quaterdecies)	345				350	
	Dont : investisseme nts outre-mer	344					
	Dont : créance due au report en arrière du déficit*		346				
	Deduct. exception. (art 39 decies)						
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352	1 295	354	
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
E	Déficits antérieurs reportables * :					360	1 295
dont imputés/résultat :							
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370		372	0

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS					Néant :		*		
I IMMOBILISATIONS									
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406	
Autres immob incorp.		410		412		414		416	
I	Terrains	420		422		424		426	
M	Constructions	430		432		434		436	
M	Inst. tech. mat. out	440		442		444		446	
C	Inst. gén. agenc.	450		452		454		456	
	Mat. de transport	460		462		464		466	
R	Autres immos corp.	470		472		474		476	
	Immob. financières	480	16	482		484		486	16
TOTAL		490	16	492		494		496	16
II AMORTISSEMENTS									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
I	Terrains	510		512		514		516	
M	Constructions	520		522		524		526	
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536	
C	Inst. générales, agencés divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
R	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	
	6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	1	2	3	4	Court terme *	Long terme			
						19 %	15% ou 16%	0 %	
						6	7	8	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies).									
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-					TOTAL	596			

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

N° 2033-D 2017

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS						Néant :		*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607
	Autres provis. réglement.	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et cptes rattach.	650		652		654		656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B				C			
MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Immos. incorporelles	700		705	1	Indemn. congés payés, charges...		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	4			
Inst. Génér. Agenc. Div	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autre immos. corpor.	760		765	7			
TOTAL	770		775	Total à reporter lig.322 N°2033-B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	3 196	Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits imputés	983	1 295	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	
Déficits reportables	984	1 901	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Déficits de l'exercice	860	0	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice	129	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	1 901	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et 3211-1 du code des transports)		
				800	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

VI DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374 13 690
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 7 595
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397

VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

Désignation de l'entreprise : SAS AB AUTOS		Néant : ☐ **	
Exercice ouvert le : 01/01/2016		et clos le : 31/12/2016	
		Durée en nombre de mois : 12	
I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE			
Ventes de marchandises	108	224 171	
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141	311	
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subv. d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déd. de la VA	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
Total 1	144	224 481	
II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE D'UN TIERS (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	198 236	
Variation de stocks (marchandises) *	122	-3 300	
Achats de matières premières et autres appro. (droits de douane compris)	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	24 096	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	-0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le CA autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc), taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Total 2	152	219 032	
III - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 - Total 2	137	5 450
IV - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117	5 450	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117, vous serez dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	22		
Période de référence	du		au
Date de cessation	186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F

2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	(1) Néant : ☐ *

N° DE DEPOT			
EXERCICE CLOS LE	31/12/2016	N° SIRET	80881012100000
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS AB AUTOS		
ADRESSE (voie)	149 AV JEAN JAURES		
CODE POSTAL	59174	VILLE	LA SENTINELLE
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
			902
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
			904
			1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays
Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions
Adresse : N°		Voie		
Code postal		Commune		Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

M	Nom patronymique	AZOUNKD	Prénom(s)	FAYCAL
Titre (2) : Nom marital		% de détention	50,00	Nombre de parts
				500
Naissance : Date	26/09/1990	N° dpt	59	Commune
				ST SAULVE
Adresse : N°	2	voie	RUE BARBARA	
Code postal	59770	Commune	MARLY	Pays
				FR
M	Nom patronymique	BOUKHARI	Prénom(s)	TARIK
Titre (2) : Nom marital		% de détention	50,00	Nombre de parts
				500
Naissance : Date	23/11/1990	N° dpt	59	Commune
				MAUBEUGR
Adresse : N°		voie	ALLEE DES PREDICATEURS	
Code postal	59600	Commune	MAUBEUGE	Pays
				FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.

Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G

2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1	(1) Néant : ☒

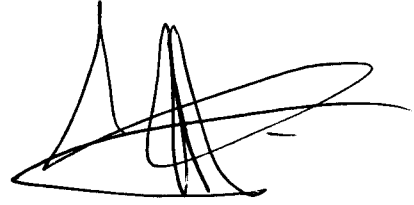
N° DE DEPOT
 EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIRET 80881012100000
 DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB AUTOS
 ADRESSE (voie) 149 AV JEAN JAURES
 CODE POSTAL 59174 VILLE LA SENTINELLE
 Nombre total de filiales détenues par l'entreprise 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.
 Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.

certifié conforme par le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned to the right of the text.

RAPPORT DE GESTION **DE LA GERANCE**

SAS "A.B. AUTOS",
Au capital de 5 000 euros
R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00018
Siège social au 149 avenue Jean Jaurès 59174
La Sentinelle

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des
actionnaires du 02.8.2017

*L'an deux mille dix sept,
Le mercredi 02 août,
À 19 heures.*

Les actionnaires de la SAS « A.B AUTOS », au capital de 5 000 euros, divisés en mille (1 000) actions de cinq euros (5 €), R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00018, dont le siège social est au 149 avenue Jean Jaurès 59174 La Sentinelle, se sont réunis audit siège, en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions des articles 16 et 17 des statuts constitutifs.

L'assemblée est présidée par Monsieur AZOUNKD Faycal en qualité de président de la SAS.

Sont présents :

- Monsieur AZOUNKD Faycal, né le 26 septembre 1990 à St Saulve (59), de nationalité Française, demeurant Apt 25, 2 rue Barbara 59770 Marly actionnaire et propriétaire de 500 actions sur les 1000 que compte la SAS.
- Monsieur BOUKHARI Tarik, né le 23 novembre 1990 à Maubeuge (59), de nationalité Française, demeurant au 19 Immeuble Lenotre – Allée des Prédicateurs 59 600 Maubeuge actionnaire et propriétaire de 500 actions sur les 1000 que compte la SAS.

Qui détiennent 1000 actions sur un total de 1000.

Représentant l'unanimité des actions, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions ordinaires pour lesquelles cette majorité est requise par l'article des statuts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Etablissement du rapport de gestion et approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2016

1) SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaire net hors taxes réalisé s'est élevé à 224 171 €, le résultat de l'exercice se traduit par **un résultat d'exploitation de + 2 095 € et un résultat fiscal de 639 € et un résultat de 0 € après imputations des déficits antérieurs**

Le compte fait apparaître pour les principaux postes :

- Total des produits d'exploitation :	224 483 €
- Total des charges d'exploitation :	222388 €
- Total des produits financiers :	0 €
- Total des charges exceptionnelles :	1 456 €
- Total des produits exceptionnels :	0 €

IS : 0 €

A la clôture de l'exercice, l'actif immobilisé brut s'élevait à 16 €.

2) ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune activité n'a été exercée dans ce domaine

3) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement

4) EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Une deuxième année d'existence avec un CA en hausse qui aboutit à un résultat bénéficiaire!
Les investissements de la première année grèvent encore notre résultat !
Les effets de la crise dans ce secteur d'activité continuent à se faire sentir.

La frilosité des banques à accorder des prêts continue à pénaliser notre activité !
Une gestion rigoureuse, une maîtrise des coûts et plus de visibilité par la publicité et la communication, permettrons de consolider le résultat.

5) CONVENTION VISEE A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DU COMMERCE

En application des dispositions de l'art.L223-19 du Code du Commerce et de l'art.42-2 du décret du 23 mars 1967, il convient de relater les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions des associés, en annexe au procès verbal :

-Aucune Convention conclue par les associés avec la société.

6) CHANGEMENT DE MODE DE PRESENTATION DES COMPTES OU DES METHODES D'EVALUATION

Aucun changement n'est à signaler.

7) AFFECTATION DES RESULTATS

**L'affectation des résultats, conforme à la loi et aux statuts, est la suivante :
Le résultat présente un résultat 0 € : en report à nouveau.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

Le Président
Mr AZOUNKD Faycal



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SAS "A.B AUTOS",
Au capital de 5 000 euros
R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00018
Siège social au 149 avenue Jean Jaurès 59174
La Sentinelle

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des
actionnaires du 02.8.2017

*L'an deux mille dix sept,
Le mercredi 02 août,
À 19 heures.*

Les actionnaires de la SAS « A.B AUTOS », au capital de 5 000 euros, divisés en mille (1 000) actions de cinq euros (5 €), R.C.S. Valenciennes 808 810 121 00018, dont le siège social est au 149 avenue Jean Jaurès 59174 La Sentinelle, se sont réunis audit siège, en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions des articles 16 et 17 des statuts constitutifs.

L'assemblée est présidée par Monsieur AZOUNKD Faycal en qualité de président de la SAS.

Sont présents :

- Monsieur AZOUNKD Faycal, né le 26 septembre 1990 à St Saulve (59), de nationalité Française, demeurant Apt 25, 2 rue Barbara 59770 Marly actionnaire et propriétaire de 500 actions sur les 1000 que compte la SAS.
- Monsieur BOUKHARI Tarik, né le 23 novembre 1990 à Maubeuge (59), de nationalité Française, demeurant au 19 Immeuble Lenotre – Allée des Prédicateurs 59 600 Maubeuge actionnaire et propriétaire de 500 actions sur les 1000 que compte la SAS.

Qui détiennent 1000 actions sur un total de 1000.

Représentant l'unanimité des actions, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions ordinaires pour lesquelles cette majorité est requise par l'article des statuts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- **Approbation des comptes au 31.12.2016**
- **Quitus et décharge donnés à Monsieur AZOUNKD Faycal en tant que président**

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société ;
- les comptes de résultats et annexe;
- Le bilan annuel
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
- le rapport de gestion ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

L'assemblée des actionnaires, après avoir pris lecture du rapport de gestion, des comptes de résultats et du bilan avoir pris connaissance des comptes définitifs arrêtés le 31.12.2016, présentant **un résultat d'exploitation de + 2 095 € et un résultat fiscal de 639 € et un résultat de 0 € après imputations des déficits antérieurs** approuve lesdits comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires constate que ni le président, ni le Directeur Général, n'ont eu de rémunération pour cet exercice

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées, l'assemblée donne quitus au président pour sa gestion

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

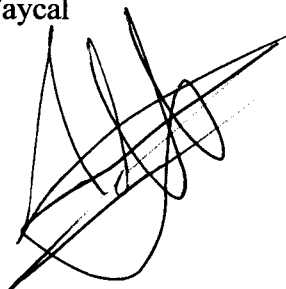
L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur AZOUNKD Faycal pour accomplir les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le Président
Mr AZOUNKD Faycal

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.